

Retraites : Edouard Philippe droit dans ses bottes devant le CESE

Jacques Bichot, économiste, 11 décembre 2019

<http://www.economiematin.fr/news-annonces-retraite-reforme-philippe-cese-bichot>

L'exercice était parfaitement maîtrisé ... digne d'un grand oral de l'ENA. Mais la réforme des retraites ne se fait pas, du moins pas seulement ni principalement, en manifestant sa capacité à exposer clairement et, à la minute près, dans le temps imparti, les grandes lignes d'un sujet complexe. Je me serais volontiers contenté d'un orateur moins professionnel si son propos avait manifesté une connaissance approfondie du sujet et une réelle audace dans la recherche des solutions.

Un nouveau pacte entre les générations ?

Après avoir affirmé que les Français avaient été entendus, le Premier Ministre (PM) a expliqué que le Gouvernement et la Présidence leur proposaient un nouveau pacte entre les générations, adaptant le programme de 1945 tout en restant fidèle à l'esprit des pères fondateurs. Bien entendu, il n'a pas dit que le principe de la répartition, à savoir l'emploi immédiat des cotisations vieillesse pour payer les pensions, ne provenait nullement de la Résistance ou du Gouvernement de la France fraîchement libérée, mais d'une loi promulguée en 1941. Cette loi faisait financer une nouvelle prestation, l'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS), en détournant les recettes et les réserves du système de retraites par capitalisation créé en 1930.

La répartition, au sens de ce terme qui signifie l'attribution de droits à pension en raison et en fonction des sommes versées au profit des retraités, est une absurdité économique. Lesdits retraités ne sortiront pas de leur tombe, ou de leur urne funéraire, quelques décennies après leur décès, pour offrir des retraites à ceux qui les auront entretenus durant leur vieillesse.

Beaucoup d'économistes, surtout outre-Atlantique, disent à juste titre que cette forme de retraite est inspiré du système de Ponzi, déployé à grande échelle par Bernard Madoff, un financier véreux de Wall Street. Or c'est bien ce « pacte » foncièrement vicieux que le projet gouvernemental entend consolider, ou rapiécer, parce qu'il part en lambeau, et que nos dirigeants n'ont ni les connaissances économiques, ni le courage politique, nécessaires pour proposer à la population française un pacte intergénérationnel véritablement nouveau et conforme à la justice sociale.

Le PM a d'ailleurs clairement indiqué que les travailleurs entretiennent leurs parents en comptant que leurs enfants feront de même à leur égard : tel serait selon lui le « lien indéfectible entre les générations » que le projet gouvernemental se propose de consolider. Pas un instant le PM n'a évoqué la question cruciale du nombre et de la formation des dits enfants. Les retraites futures des actifs actuels leur sont dues, dit le PM, parce qu'ils ont cotisé pour la génération de leurs parents. Et s'ils n'ont pas eu d'enfants, ou du moins pas assez d'enfants pour leur offrir une pension décente à compter d'un âge pas trop avancé ?

Autrement dit, le PM raisonne comme si les enfants venaient au monde automatiquement en nombre suffisant pour servir de bonnes pensions à leurs aînés durant plusieurs décennies. Il n'a pas fait la moindre allusion à la natalité, ni à l'investissement dans la jeunesse que constitue l'éducation, celle qui est reçue dans la famille comme celle qui provient des institutions scolaires, universitaires et professionnelles (n'oublions pas l'apprentissage !). Son discours est une succession de déclarations éthérées qui sont peut-être justifiées dans le monde imaginaire où essaient de vivre nos politiciens, mais sont irréalistes dans le monde où nous vivons.

Le temps long de la transition

Le second reproche que mérite le projet gouvernemental est de nous préparer des décennies de tribulations relatives à la mise en œuvre progressive de la réforme. Un Gouvernement, une Présidence et un Législateur soucieux des intérêts à moyen et long terme du pays ne l'engageraient pas dans une réforme progressive se déroulant sur plusieurs décennies, léguant ainsi à leurs successeurs une situation des plus compliquées, susceptible de déboucher à différentes reprises sur des troubles comme ceux que nous vivons actuellement.

« Ne fais pas toi-même aujourd'hui ce que tu peux laisser faire demain par un autre » : ce dicton correspond parfaitement à la philosophie de la réforme Macron-Delevoye-Philippe. Ils mettent en route un vieux train à vapeur, plus ou moins révisé, avec une piètre réserve de charbon, et ils laissent à leurs successeurs le plaisir d'enfourner les pelletées dans la chaudière, et de s'angoisser en voyant le stock de combustible s'amenuiser alors que le terminus est encore à des centaines de kilomètres. Une réforme de cette importance doit être menée de bout en bout par la même équipe, et pour l'essentiel en deux ans. Ce qui est impossible puisque le temps a été gaspillé en paroles stériles dans le cadre de la mission mal définie confiée à Jean-Paul Delevoye.

Les Français vont donc se retrouver durablement dans une situation de modifications récurrentes, sans bien savoir à quelle sauce ils seront mangés en définitive – car qui donc peut croire que la loi qui va probablement être votée ne sera pas modifiée au fil des ans ? Macron et Philippe ne sont pas les seuls à vouloir manifester leur existence en faisant voter députés et sénateurs sur les boutons de guêtre chers au Sapeur Camembert, leurs successeurs auront évidemment une envie irrésistible de modifier ce qui aura été prévu avant eux. Il aurait fallu tout régler en un laps de temps très court, ne dépassant pas le quinquennat, mais au lieu de cela nos dirigeants actuels nous embarquent dans une navigation au long court où le bateau France sera amené à changer de cap à plusieurs reprises, sans que l'on puisse prédire aujourd'hui où il finira par accoster.

Et la capitalisation ?

Signalons pour terminer une dernière absence, très regrettable : celle de tout propos relatif à la capitalisation. Nos dirigeants n'ayant pas compris que toutes les retraites fonctionnent en réalité par capitalisation, la différence étant que les unes comptent sur le capital humain et les autres sur le capital traditionnel (immobilier et titres représentatifs d'entreprises ou d'investissements publics), cet oubli n'est guère étonnant. Mais il est catastrophique du fait

que la solution qui devrait être apportée aux problèmes posés par la pénibilité du travail et son éventuelle dangerosité, et donc à la grogne des personnes qui relèvent des régimes spéciaux, passe logiquement par la création ou le développement de fonds de pension.

Concrètement, le passage des cheminots ou des militaires à la retraite par points de Mr et Mme Toulemonde requiert la mise en place de fonds de pension leur permettant, au choix, d'anticiper leur départ en retraite tout en ayant de quoi vivre bien, ou d'avoir des revenus de retraités particulièrement confortables.

Ne pas dire un mot de la capitalisation, comme si on pouvait traiter le sujet « réforme des retraites » sans s'en préoccuper, est le signe d'une incompétence notoire. Une raison de plus pour penser que, hélas, nos gouvernants, en tous cas dans ce domaine, ne savent pas vraiment ce qu'ils font.